

Parution dans les 2 prochains numéros

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/esse à temps partiel

à l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion

Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 4 b/c de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- disposer d'une expérience en entreprise de 6 mois
- être autorisé à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation

■ Maîtrise (Master/licence) universitaire en Mathématiques ■ Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée ■ Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

Branches

■ Mathématiques ■ Enseignement aux classes de maturité professionnelle

Langue maternelle

Française

Activité

Environ 4 périodes hebdomadaires

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2015-2016

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPCAs (tél. 027 606 43 00), fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des certificats et d'une photo devront être adressées à l'Etat du Valais, Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion jusqu'au **24 avril 2015** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 10 avril 2015

tc/jr - DFS